



Livraison de bois de chauffage

Par **meli28**, le **03/02/2015 à 12:48**

Bonjour, rnj'ai commandé 14 stères de bois en 2m à une société via une annonce sur le bon coin. Le tarif était de 48€ le m3. Lors de la livraison, mon mari contrôle la livraison mais c'est difficile de se rendre compte de la quantité de bois livré. Il signe donc la facture: livré 14m3 de bois apparents en 2m. rnAu final, après découpe, je me retrouve avec même pas 8m3 de bois. rnAu total, il me coûte 2 fois plus cher que livré en bout de 50cm et en plus je dois les découper!! rnJ'appelle l'entreprise et il me dit que c'est normal, que c'est pour ça que je le paye que 48€!! mais ça me coûte plus cher de plus de 200€!!! rnQue puis je faire?? rnEt surtout que faut-il faire pour que ses arnaques s'arrêtent?? rnJe vous remercie de votre réponse

Par **Lag0**, le **03/02/2015 à 12:58**

Bonjour, rnLes bons livreurs se présentent avec le bois bien rangé sur le camion et vous laissent mesurer avant de décharger.

Par **meli28**, le **03/02/2015 à 13:52**

Ai-je un recours??

Par **Lag0**, le **03/02/2015 à 16:55**

Puisque vous avez signé le bon de livraison attestant ainsi que la livraison est conforme, vous n'avez guère de recours...
Ne pas oublier qu'il est normal que le volume apparent (on parle en m3 apparent pour le bois) diminue lorsque vous coupez vos bûches. Ainsi, 14m3a en bûches de 2 mètres font nécessairement moins une fois coupés en 50cm. Le coefficient est de l'ordre de 0.8. Donc vos 14m3a en 2 mètres ne représentent plus que 11m3a une fois coupés en 50cm.
Si, comme vous dites, vous ne constatez plus que 8m3a, il en manque effectivement...

Par **meli28**, le **03/02/2015 à 17:23**

Et que puis je faire contre l'entreprise, il ne veut rien entendre!??

Par **Lag0**, le **03/02/2015 à 17:26**

Comme déjà écrit ci-dessus, légalement, vous ne pouvez rien faire puisque vous (ou plutôt votre mari) avez attesté de la livraison conforme !
[citation] Lors de la livraison, mon mari contrôle la livraison mais c'est difficile de se rendre compte de la quantité de bois livré. **Il signe donc la facture: livré 14m3 de bois apparents en 2m.** [/citation]

Par **moisse**, le **04/02/2015 à 19:13**

Le coefficient de foisonnement est de 0.75 à 0.80 pour la coupe d'un tronc d'un mètre en deux.
Mais il faut aussi appliquer un foisonnement si la livraison est faite en longueur de 2 m.
Il est bien certain que si diamètres et formes ne sont pas réguliers, le foisonnement va augmenter.
Comme le précise @Lag0, c'est sur le camion qu'il faut estimer le volume du bois.